

CIVIC SPARK PAR **JEAN-JACQUES LUMUMBA**

NATIONALITÉ *République démocratique
du Congo*

ORGANISATION *Restitution Afrique*

RÔLE *Président du collectif*

**DOMAINES
D'INTERVENTION** *Enjeux de restitution et
de justice patrimoniale
sur le continent africain.*



Le lanceur d'alerte qui a fait de son exil un combat de toute une vie pour la justice.

- 01** Ancien banquier en RDC, il a dénoncé des irrégularités touchant des comptes liés à la Commission électorale nationale indépendante sous le régime Kabila, ce qui l'a contraint à l'exil.
- 02** Il préside le Collectif Restitution Afrique, engagé dans la restitution des avoirs et du patrimoine culturel illicitement soustraits aux peuples africains.
- 03** Pour lui, la défense de la démocratie et de l'État de droit est indissociable de la lutte contre la corruption.



01 MISSION

QUELLE EST LA MISSION DE VOTRE ORGANISATION ?

Notre action repose notamment sur la lutte contre la corruption, le détournement des ressources publiques et les flux financiers illicites qui contribuent à priver les États et les populations africaines de ressources essentielles à leur développement. Dans cette perspective, nous nous intéressons particulièrement aux mécanismes permettant d'identifier, de retracer et, lorsque les conditions juridiques sont réunies, de favoriser la récupération et la restitution aux pays concernés des fonds et avoirs illicitement soustraits à leur patrimoine. Cette démarche s'inscrit également dans une réflexion autour de la notion de « biens mal acquis inversés », entendue comme la problématique des richesses, capitaux ou actifs provenant du continent africain qui auraient été illicitement transférés, détournés ou dissimulés à l'étranger. Notre objectif est de contribuer au débat sur les instruments juridiques, institutionnels et internationaux susceptibles de faciliter leur identification et leur restitution, dans le respect des droits de la défense, de la présomption d'innocence, des décisions de justice et des législations nationales et internationales applicables.

Parallèlement à cette dimension économique et financière, le Collectif Restitution Afrique œuvre sur la question de la restitution des objets culturels, œuvres d'art et éléments du patrimoine africain se trouvant hors de leurs territoires ou communautés d'origine. Cette action vise à favoriser un dialogue constructif entre les États africains, les États détenteurs, les institutions culturelles, les musées, les chercheurs et les autres acteurs concernés afin d'examiner, au cas par cas, les conditions historiques, éthiques et juridiques dans lesquelles ces biens ont quitté le continent.





Notre démarche ne consiste pas à remettre en cause arbitrairement les droits de propriété ni à promouvoir des restitutions en dehors des procédures prévues par la loi. Elle entend au contraire inscrire la question des restitutions dans le strict respect de l'État de droit, des législations nationales, des conventions internationales et des procédures judiciaires ou administratives compétentes.

À travers ces différents engagements, notre ambition est de contribuer à une approche africaine et internationale de la restitution fondée sur la justice, la transparence, la coopération entre les États et la sécurité juridique. Qu'il s'agisse des ressources financières illicitement soustraites aux économies africaines ou du patrimoine culturel dont les conditions d'acquisition ou de transfert appellent un examen, nous défendons le principe selon lequel toute démarche de restitution doit être documentée, juridiquement fondée et conduite dans le respect des institutions compétentes.

Le Collectif Restitution Afrique entend ainsi participer à la construction de mécanismes durables permettant de lutter contre la corruption et les flux financiers illicites, de favoriser la récupération des avoirs lorsqu'elle est légalement justifiée et de contribuer à la restitution du patrimoine culturel africain, tout en faisant du respect du droit et de la coopération internationale les fondements de son action.

02 . RÔLE

QUEL EST VOTRE RÔLE ?

En ma qualité de Président du Collectif Restitution Afrique, je figure parmi les principaux responsables de l'association et assure un rôle central dans son orientation, son organisation et le déploiement de ses activités.

À ce titre, je contribue à définir les grandes orientations stratégiques du Collectif, à coordonner ses différentes actions et missions, ainsi qu'à assurer la mobilisation et la mise en synergie des ressources humaines, institutionnelles, techniques et matérielles nécessaires à la réalisation de ses objectifs.

Ma mission consiste également à favoriser la coopération entre les différents acteurs et partenaires susceptibles de contribuer aux actions du Collectif, à représenter l'association auprès de ses interlocuteurs institutionnels et à veiller à la cohérence des initiatives menées dans ses différents domaines d'intervention.

Cette responsabilité implique enfin de fédérer les compétences et les énergies autour des valeurs et des objectifs du Collectif Restitution Afrique, afin de renforcer sa capacité d'action et de mener efficacement ses missions, notamment dans les domaines de la lutte contre la corruption et les flux financiers illicites, de la restitution des avoirs ainsi que de la restitution du patrimoine culturel africain, dans le strict respect du droit et des procédures applicables.



03 MÉTHODE

QUELLE MÉTHODE UTILISEZ-VOUS POUR FAIRE BOUGER LES CHOSES ?

Dans le cadre de nos missions, nous recourons à l'ensemble des moyens légaux de communication, d'information, de sensibilisation et d'action susceptibles de contribuer à la réalisation de nos objectifs. Notre démarche repose notamment sur la sensibilisation de l'opinion publique, le dialogue avec les institutions et les acteurs concernés, la mobilisation de la société civile, la coopération avec nos partenaires ainsi que le recours, lorsque cela s'avère nécessaire et juridiquement fondé, aux procédures administratives et judiciaires prévues par la législation applicable.

Toutes nos initiatives sont conduites dans le strict respect de l'État de droit, des lois et règlements en vigueur ainsi que des procédures nationales et internationales applicables. Notre objectif est de faire progresser la cause de la restitution par des moyens pacifiques, responsables et juridiquement encadrés, en privilégiant à la fois le dialogue, la sensibilisation, le plaidoyer et, lorsque les circonstances le justifient, l'exercice des voies de droit disponibles.





04 DÉCLIC

QUEL ÉVÉNEMENT A MARQUÉ LE DÉBUT DE VOTRE PARCOURS EN TANT QUE DÉFENSEUR DE LA DÉMOCRATIE ?

Le début de mon parcours de lanceur d'alerte et de défenseur des principes démocratiques trouve son origine dans mon expérience professionnelle dans le secteur bancaire en République démocratique du Congo. Dans l'exercice de mes fonctions de banquier, j'ai été confronté à des opérations et pratiques financières que j'ai considérées comme suffisamment graves pour devoir être portées à la connaissance du public et des autorités compétentes. Mes dénonciations ont notamment concerné la gestion de comptes bancaires liés à la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et, plus largement, des pratiques financières que j'estimais associées au système de pouvoir en place sous la présidence de Joseph Kabila. À travers cette démarche, j'ai notamment dénoncé ce que je considérais comme des manipulations et irrégularités affectant certains comptes bancaires de la CENI, dans un contexte politique particulièrement sensible, marqué par les controverses entourant le calendrier électoral et l'organisation des élections devant permettre une nouvelle séquence démocratique et, à terme, le départ du président Joseph Kabila du pouvoir.

Cette prise de position a constitué un tournant déterminant dans mon parcours personnel et professionnel. En choisissant de rendre publiques des informations que je considérais comme relevant de l'intérêt général, j'ai assumé une démarche de lanceur d'alerte fondée sur la défense de la transparence financière, de la responsabilité des institutions et du respect des principes démocratiques. À la suite de ces dénonciations, j'ai été confronté à ce que j'ai vécu comme des pressions, des intimidations et des mesures de répression, dans un environnement devenu progressivement incompatible avec ma sécurité et la poursuite normale de mes activités. Cette situation m'a finalement conduit à quitter la République démocratique du Congo et à vivre en exil. Cette expérience a profondément façonné la suite de mon engagement. Elle a renforcé ma conviction que la lutte contre la corruption, les détournements de ressources publiques et les flux financiers illicites est indissociable de la défense de l'État de droit et de la démocratie. Mon parcours de lanceur d'alerte s'est ainsi progressivement prolongé par un engagement plus large en faveur de la transparence, de la justice économique, de la restitution des avoirs illicitement soustraits aux peuples africains et de la protection du patrimoine du continent.

05 POURQUOI

POURQUOI DEVRAIT-ON SE BATTRE POUR LA LIBERTÉ POLITIQUE ?

La démocratie constitue une valeur fondamentale et un pilier essentiel de la protection et du renforcement des libertés publiques et individuelles. Elle exige un engagement constant afin de préserver les acquis démocratiques et de contribuer à l'édification d'un monde plus juste, plus libre et plus respectueux des droits de chacun. Cet engagement revêt une importance



particulière dans un contexte marqué par la progression de courants souverainistes, populistes et parfois extrémistes, qui interrogent les équilibres démocratiques et la capacité de nos sociétés à préserver le pluralisme, la tolérance et l'État de droit.

06 · DEMAIN

QUI VOYEZ-VOUS COMME LE MILITANT DÉMOCRATIQUE DE DEMAIN ?

Les militants démocratiques de demain ne se définiront peut-être plus exclusivement par leur appartenance à un parti, à une famille politique ou à une idéologie traditionnelle. Ils pourraient se reconnaître avant tout dans une même volonté : préserver la démocratie, les libertés fondamentales, le pluralisme et l'État de droit face aux tentations autoritaires et à la radicalisation du débat public.

Dans un monde traversé par la progression des populismes, des nationalismes et de certaines formes de souverainisme, la défense de la démocratie pourrait ainsi devenir un nouvel espace de rassemblement. Elle réunirait des citoyens issus d'horizons différents autour d'un socle commun : le respect des libertés individuelles et collectives, la dignité humaine, la tolérance, le dialogue et le refus de la violence politique.

Le militant démocratique de demain serait alors moins défini par son positionnement sur l'axe traditionnel de la gauche et de la droite que par son attachement aux institutions démocratiques et à la possibilité pour des opinions différentes de coexister pacifiquement.

L'enjeu serait ainsi de faire émerger une nouvelle conscience démocratique capable de dépasser les clivages traditionnels sans effacer les différences politiques. Car défendre la démocratie ne signifie pas rechercher l'uniformité des opinions : cela signifie préserver un cadre commun dans lequel les désaccords peuvent s'exprimer librement, se confronter et trouver leur arbitrage par les institutions plutôt que par la contrainte.

La démocratie deviendrait alors non seulement un système de gouvernement, mais une responsabilité permanente : celle de protéger l'espace commun qui permet à chaque citoyen d'être libre, de participer à la vie publique et de contribuer à la construction de l'avenir.



JEAN-JACQUES LUMUMBA
Interviewé par Fondemos.